

ENCORE LE SECRET POSTAL...

Le camarade Frigerio a reçu la lettre suivante:

*Administration des Postes Suisses
8^{ème} arrondissement, Zurich, le 22 décembre 1900.
Direction.*

Monsieur C. Frigerio, Zurich,

En réponse à votre réclamation du 20 courant, concernant le retard apporté dans la livraison d'un paquet venant de Genève, nous vous communiquons que les envois à votre adresse ont été retenus par ordre de notre police cantonale. L'Administration des Postes doit se conformer à tout ordre semblable des autorités compétentes et décline par conséquent toute responsabilité dans ce retard.

Avec considération.

La Direction d'Arrondissement.

Nos courts loisirs ne nous ont pas permis d'avoir une connaissance approfondie de la loi, mais il est hors de doute qu'elle a été violée à notre égard. Ni le camarade Frigerio, ni moi, n'avons jamais subi aucune condamnation, et actuellement, pour autant que nous le sachions, nous ne sommes pas des prévenus, mais des citoyens pouvant jouir de tous leurs droits (!!!) civiques. Tant qu'aucune poursuite ne sera exercée contre le *Réveil socialiste-anarchiste*, il nous sera permis de le considérer comme un journal ayant absolument respecté cette loi qu'on viole ouvertement à notre égard. C'est déjà révoltant d'ouvrir les lettres des prévenus et des condamnés, mais en étendant cette mesure aux simples suspects, on met tout le monde à la merci du premier policier venu, qui peut malheureusement être un buveur invétéré, comme M. Otto Kronauer, rarement à même de se rendre compte de la portée de ses actes.

C'est la deuxième violation de la loi que nous avons à supporter. En effet, nous attendons toujours la restitution des brochures illégalement saisies. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, parmi celles-ci, il y en a qui se vendent ouvertement en Italie et n'ont jamais formé l'objet d'aucune poursuite. D'ailleurs, la *Cour pénale fédérale* n'avait pas accueilli dans son arrêt la demande de saisie formulée par M. Kronauer. Or, si demain, sachant que nous avons un dépôt d'environ 15.000 volumes et brochures, cet alcoolique monsieur en ordonnait la saisie, il est probable que nos protestations et celles de quelques rares journaux socialistes ne nous sauveraient pas de ce nouveau vol.

M. Brenner, président de la Confédération, a franchement avoué, dans un entretien privé, qu'on cherchait un motif pour processer le *Réveil*. Nous sommes donc avertis. Comme il n'est pas aisé de le trouver, bien que nous n'entendions changer en rien la ligne de conduite du journal, quelle accusation absurde finira-t-on par porter contre nous? Même celle de complicité avec Bresci ne nous étonnerait pas beaucoup.

Luigi BERTONI.
